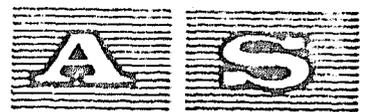


NATIONS UNIES

UN IDDPY



JAN 21 1981

ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE



CONSEIL
DE SÉCURITÉ

Distr.
GÉNÉRALE

A/36/74

S/14334 ✓

19 janvier 1981

FRANCAIS

ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLEE GENERALE
Trente-sixième session
LA SITUATION AU KAMPUCHEA
QUESTION DE LA PAIX, DE LA STABILITE
ET DE LA COOPERATION EN ASIE DU SUD-EST

CONSEIL DE SECURITE
Trente-sixième année

Lettre datée du 15 janvier 1981, adressée au Secrétaire général par
le Représentant permanent du Viet Nam auprès de l'Organisation des
Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint une déclaration publiée le 11 janvier 1981 par le Ministère des affaires étrangères de la République socialiste du Viet Nam, touchant la situation à la frontière entre le Kampuchea et la Thaïlande, et vous prie de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de la pièce jointe comme document de l'Assemblée générale, au titre des points intitulés "La situation au Kampuchea" et "Question de la paix, de la stabilité et de la coopération en Asie du Sud-Est", et du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent de la
République socialiste du Viet Nam
auprès de l'Organisation des
Nations Unies,

(Signé) HA VAN LAU

ANNEXE

DECLARATION DU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES DE LA REPUBLIQUE
SOCIALISTE DU VIET NAM TOUCHANT LA SITUATION A LA FRONTIERE ENTRE
LE KAMPUCHEA ET LA THAÏLANDE

Le 10 janvier 1981, un porte-parole du Ministère des affaires étrangères de la République populaire du Kampuchea a publié une déclaration condamnant sévèrement les forces armées thaïlandaises pour leur violation systématique de la souveraineté, de l'espace territorial, maritime et aérien de la République populaire du Kampuchea, et rejetant catégoriquement les allégations des autorités thaïlandaises, selon lesquelles les armées kampuchéennes et vietnamiennes auraient violé la frontière thaïlandaise.

Comme chacun sait, ces deux dernières années, les autorités thaïlandaises, en collusion avec les militaristes de Beijing, ont soutenu les survivants de la clique de Pol Pot et autres réactionnaires khmers et utilisé les sanctuaires qu'ils avaient en territoire thaïlandais comme bases pour des activités de sabotage dirigées contre le peuple kampuchéen pacifique. En outre, l'armée thaïlandaise a encouragé les provocations armées contre la République populaire du Kampuchea.

La tension actuelle le long de la frontière entre le Kampuchea et la Thaïlande est bien évidemment la conséquence de la politique d'expansion et d'hégémonie, caractéristique d'une grande puissance, que poursuit Beijing, et qui vise à restaurer au Kampuchea le régime Pol Pot-Ieng Sary, auteur d'un génocide, à étouffer toute possibilité de dialogue, à susciter des conflits entre les pays de l'ANASE et les pays d'Indochine et à menacer la paix et la stabilité en Asie du Sud-Est. Les autorités thaïlandaises mènent une politique de collaboration avec la Chine afin d'intervenir au Kampuchea et d'empiéter sur son intégrité territoriale. Les calomnies qu'elles profèrent contre le Kampuchea et le Viet Nam ne réussissent pas à dissimuler les crimes des militaristes de Beijing, ni à exempter les autorités thaïlandaises de leur responsabilité en ce qui concerne la tension actuelle le long de la frontière entre le Kampuchea et la Thaïlande.

Le Gouvernement de la République socialiste du Viet Nam réaffirme son respect total de l'indépendance, de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la Thaïlande. En même temps, il demande à la Thaïlande de respecter également l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale des pays de la péninsule indochinoise. Il appuie pleinement la position parfaitement légitime de la République populaire du Kampuchea, telle qu'elle est exposée ci-dessus, et exige que les autorités thaïlandaises renoncent immédiatement à leur politique hostile et cessent de violer l'intégrité territoriale du Kampuchea, afin de stabiliser la situation le long de la frontière entre le Kampuchea et la Thaïlande et de contribuer au maintien de la paix et de la stabilité en Asie du Sud-Est.

Hanoi, le 11 janvier 1981